

ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire de Savoie de l'université de Chambéry, spécialité écologie industrielle

RNCP42033 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	Titre ingénieur — Titre ingénieur
Code(s) NSF	227, 341, 343
Formacode(s)	12522, 12576, 32062, 15099
Code(s) ROME	H2701, K2301, H1206, K2306, H1302
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2031

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040
UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC - ECOLE POLYTECHNIQUE SAVOIE · SIRET : 19730858800429

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'objectif est de diplômer des ingénieurs en écologie industrielle leur permettant d'assurer des missions d'ingénierie inhérentes aux différentes phases de création, de développement ou d'exploitation de sites industriels, de zones d'activités ou de quartiers intégrés. Ce diplôme certifie que son bénéficiaire sera en mesure de minimiser, d'optimiser l'usage d'énergie, de ressources naturelles, de gérer et minimiser les rejets et effluents solides, liquides ou gazeux, notamment en créant des synergies d'échanges entre acteurs du territoire dans les domaines.

- De l'ingénierie des systèmes énergétiques, en particulier des énergies renouvelables ;
- Du traitement des effluents et rejets liquides gazeux et solides ;
- De la réduction et la maîtrise de l'empreinte environnementale des activités industrielles tout au long du cycle de vie de ces activités ;
- De la création, du développement, de l'animation de réseaux d'échanges, de synergies, afin de minimiser aussi bien les consommations de ressources que les rejets fatals.

Cette certification répond à un besoin identifié par les professionnels (privés ou publics) dans un contexte d'économie circulaire. La prise en compte d'une meilleure gestion des rejets et de l'utilisation de l'énergie est aujourd'hui un enjeu économique et écologique majeur pour chaque entreprise et nécessite des cadres dans des métiers émergents dans les domaines de l'efficacité énergétique, de la valorisation et du traitement efficace des rejets en vue de l'amélioration de la performance environnementale.

ACTIVITÉS VISÉES

Les ingénieurs en écologie industrielle (nom d'usage du diplôme : écologie industrielle et territoriale) seront amenés à :

- Animer et piloter des actions relatives à l'économie circulaire, la transition énergétique et à l'écologie industrielle et territoriale en lien avec les collectivités et les entreprises (identification des besoins, évaluation des ressources (énergie, matières, co-produits...), conseils et préconisation de solutions de développement, identification et mise en œuvre de synergies inter-entreprises sur le territoire).

Exemple d'application : valorisation de la chaleur fatale dégagée par un process industriel pour chauffer les locaux

d'une entreprise voisine ;

- Réaliser des diagnostics énergétiques, des études de faisabilité (chaufferie bois, géothermie, réseau de chaleur, solaire...), et d'ingénierie contractuelle, élaborer un programme d'actions en vue d'une meilleure gestion et d'une diminution des consommations, des dépenses énergie/eau, gérer et suivre l'exploitation des réseaux (chaleur, eaux, électricité, gaz) et articuler la politique de développement des réseaux en relation avec l'évolution du territoire ;
- Mettre en place des outils de pilotage pour assurer une gestion durable des ressources, élaborer une stratégie territoriale et un plan d'actions, assurer la faisabilité et la viabilité financière des mesures environnementales proposées ;
- Concevoir et proposer des solutions techniques innovantes et adaptées aux besoins du client, dimensionner et chiffrer les études ;
- Assurer et sécuriser la valorisation de procédés de conversion énergétiques (combustion, méthanisation), participer à la stratégie de développement de l'activité ;
- Suivre et mettre en œuvre les schémas directeurs des énergies des collectivités avec la modélisation du système énergétique local (production, distribution, consommation) et planifier les développements futurs, d'élaborer des scénarios et faire les calculs d'impact énergétique de projets d'aménagement ;
- Réaliser une veille réglementaire et technologique pour identifier les solutions techniques et innovantes permettant de compléter une politique d'efficacité énergétique ;
- Interpréter l'état des milieux et leur capacité à accepter les rejets industriels, comparer les installations au regard des meilleures techniques disponibles, réaliser des bilans environnementaux (eau, air, déchets), participer à des plans de surveillance environnementale et à l'interprétation des résultats des campagnes de mesures et d'analyses ;
- Accompagner les entreprises, les organismes territoriaux sur des projets d'écologie industrielle et territoriale : conseil et expertise sur les stratégies de planification énergétique territoriale et de lutte contre le changement climatique.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Mobiliser dans ses missions des connaissances scientifiques et techniques notamment sur les sources d'énergies renouvelables locales (biomasse, biogaz, géothermie, hydraulique, solaire...), la gestion des ressources naturelles (énergie et matière), d'outils de mesure d'évaluation d'impact, de modélisation en lien avec le développement durable (Loi TECV, taxe carbone, convention de rejets...)
- Mobiliser des connaissances scientifiques (génie énergétique, thermodynamique, thermique, mécanique des fluides, énergie renouvelables, développement durable) dans des études énergétiques
- Identifier et mobiliser des connaissances scientifiques (caractérisation des rejets (eau, air, déchets), impacts environnementaux, risques industriels), et techniques de valorisation de déchets dans le cadre de ses missions
- Identifier et mobiliser les ressources d'un champ scientifique et technique spécifique dans le cadre de ses missions
- Concevoir et dimensionner des systèmes énergétiques en intégrant les ressources énergétiques locales (énergies renouvelables, valorisation des déchets et des sous-produits de traitement (chaleur fatale, combustion, méthanisation))
- Concevoir et dimensionner des unités de traitement (filrière de traitement d'eaux résiduaires, traitement des gaz...) ou d'installations de traitement de déchets (plateforme de compostage, digesteur...)
- Avoir une vision énergétique globale des procédés et valoriser les sous-produits de traitement (chaleur fatale, combustion, méthanisation)
- Assurer le management opérationnel et traduire des besoins fonctionnels en cahier des charges
- Sélectionner et utiliser les interlocuteurs appropriés dans les organisations territoriales : acteurs institutionnels (agences de développement, agglomérations, régions...), administration techniques et /ou régaliennne (Préfecture, ADEME, DREAL, DIREN...)
- Sélectionner et utiliser les logiciels de Bilan Carbone, de SME, d'ACV, de diagnostic énergétique et de données cartographiques type SIG et autres outils topographiques
- Placer le développement d'un projet dans le cadre des normes et des réglementations spécifiques aux impacts environnementaux
- Placer le développement d'un projet d'écologie industrielle dans le cadre des normes et des réglementations liées à son domaine d'expertise (ICPE, analyse des risques, convention de rejets...)
- Placer le développement d'un projet de valorisation énergétique en respectant le cadre juridique, normatif et réglementaire liées à son domaine d'expertise
- Placer le développement d'un projet dans le cadre des normes et des réglementations environnementales
- Prendre en compte la législation des marchés publics, des procédures d'appels d'offres, de la réglementation en

vigueur dans le cadre de la réalisation d'un projet d'écologie industrielle

- Prendre en compte la législation des marchés publics, les procédures d'appels d'offres et la réglementation en vigueur dans le cadre d'un projet de gestion et traitement des effluents
- Prendre en compte la législation des marchés publics, la réglementation en vigueur dans le cadre d'un projet d'aménagement de site
- Maîtriser une ou plusieurs langues étrangères nécessaires à la compréhension des documentations techniques ou lors de projets internationaux
- Développer une démarche créative pour rechercher des solutions innovantes
- Apporter des innovations techniques ou fonctionnelles permettant d'améliorer son projet en tenant compte de critères variés (budget, délai, impacts environnementaux)
- Prendre en compte les innovations technologiques en situant son activité par rapport à l'état de l'art des connaissances et/ou des pratiques
- Situer son activité par rapport à l'état de l'art des connaissances et/ou des pratiques
- Élaborer une vision stratégique et globale assurant une prise de décision éclairée
- Fédérer différents acteurs autour d'un projet commun (entreprises, administrations, élus, associations, citoyens...)
- Animer des réunions, notamment des réunions publiques (dossier DUP, ZNIEFF, Natura 2000...)
- Rédiger des dossiers notamment des dossiers de montage financier, réglementaire, demande de subvention, DUP, ICPE, schémas régionaux de planification, ...
- Rédiger des documents techniques
- Concevoir et gérer des projets et coordonner les acteurs
- Mettre en œuvre des méthodes de suivi des risques des groupes industriels et/ou de services
- Respecter les codes et les valeurs de l'entreprise : respect des procédures (qualité, sécurité, santé, environnement...), des règles de gouvernance
- Communiquer avec des publics divers (spécialistes et non spécialistes) dans un contexte pluriculturel et/ou international
- Communiquer avec efficacité et convaincre les interlocuteurs internes et externes
- Communiquer avec efficacité, être force motrice et fédérateur des différents acteurs autour d'un projet commun (entreprises, administrations, élus, associations, citoyens...)

Blocs de compétences

RNCP42033BC01 — Concevoir une stratégie et une vision intégrative de l'écologie industrielle et territoriale dans un projet industriel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mobiliser dans ses missions des connaissances scientifiques et techniques notamment sur les sources d'énergies renouvelables locales (biomasse, biogaz, géothermie, hydraulique, solaire...), la gestion des ressources naturelles (énergie et matière), d'outils de mesure d'évaluation d'impact, de modélisation en lien avec le développement durable et dans le cadre de la transition environnementale et énergétique ;
- Identifier les interlocuteurs appropriés dans les différentes organisations territoriales : acteurs institutionnels, administration techniques et/ou régaliennne (services de l'État, des Régions, des communautés en charge du développement économique local) ;
- Placer le développement d'un projet d'écologie industrielle dans le cadre des normes et des réglementations liées à son domaine d'expertise aussi bien du côté administratif (classement des installations pour la protection de l'environnement, autorisations d'exploitation...) que technique (mesure et contrôle des rejets) ;
- Sélectionner et utiliser des logiciels de mesure de l'empreinte carbone, de systèmes de management environnemental ou d'analyse du cycle de vie ainsi que de systèmes d'information géographique et autres outils topographiques permettant de bien appréhender le contact d'un territoire ;
- Prendre en compte la législation des marchés publics, des procédures d'appels d'offres, de la réglementation en vigueur dans le cadre de la réalisation d'un projet d'écologie industrielle ;
- Gérer des projets d'écologie industrielle et en coordonner les acteurs ;
- Communiquer avec efficacité, être force motrice et fédératrice des différents acteurs autour d'un projet commun (entreprises, administrations, élus, associations, citoyens...) ;
- Maîtriser une ou plusieurs langues étrangères nécessaires à la compréhension des documentations techniques ou lors de projets à l'international ;

- Respecter les codes et les valeurs de l'entreprise : respect des procédures (qualité, sécurité, santé, environnement...), des règles de gouvernance ;
- Prendre en compte les innovations technologiques en situant son activité par rapport à l'état de l'art des connaissances et /ou des pratiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en entreprise (stages, contrat de professionnalisation, VAE) : Les compétences sont évaluées en situation réelle sur des missions ou des projets spécifiques selon une grille critériée avec apport d'éléments de preuve.

Évaluation à l'école. Les compétences sont évaluées via :

- Des contrôles écrits et/ou oraux sur l'acquisition de connaissances de base (cycles géochimiques, ressources naturelles, génie des procédés, impacts environnementaux, droit, économie, jeux d'acteurs, développement durable...) ;
- La réalisation de travaux pratiques (mécanique des fluides, transfert de chaleur et de matière, topographie, thermodynamique ...), de projets transversaux appliqués à l'écologie industrielle ;
- La réalisation d'études de cas visant à évaluer globalement un projet sur le plan technique environnemental et économique.

RNCP42033BC02 — Proposer et mettre en œuvre des méthodes d'ingénierie énergétique avec une vision stratégique globale

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mobiliser des connaissances scientifiques nécessaires à la réalisation de projets énergétiques ;
- Concevoir et dimensionner des systèmes énergétiques en intégrant les ressources énergétiques locales des sous-produits de l'utilisation d'énergie ;
- Développer et piloter le développement d'un projet de valorisation énergétique en respectant le cadre juridique, normatif et réglementaire liées à son domaine d'expertise ;
- Rédiger des rapports techniques ; Développer une démarche créative pour rechercher des solutions innovantes ;
- Concevoir et gérer des projets coopératifs et en coordonner les acteurs ;
- Communiquer avec efficacité et convaincre les interlocuteurs internes et externes ;
- Maîtriser une ou plusieurs langues étrangères nécessaires à la compréhension des documentations techniques ou lors de projets internationaux ;
- Respecter les codes et les valeurs de l'entreprise ;
- Prendre en compte les innovations technologiques en situant son activité par rapport à l'état de l'art des connaissances et /ou des pratiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en entreprise (stages, contrat de professionnalisation, VAE) : Les compétences sont évaluées (à l'écrit et à l'oral) en situation réelle sur des missions ou des projets spécifiques selon une grille critériée avec apport d'éléments de preuve.

Évaluation à l'école. Les compétences sont évaluées via :

- Des contrôles écrits et/ou oraux sur l'acquisition de connaissances de base (ressources naturelles, thermodynamique, thermique, mécanique des fluides, énergie renouvelables, développement durable) ;
- La réalisation de travaux pratiques (mécanique des fluides, transfert de chaleur, thermodynamique ...), de projets transversaux appliqués sur une stratégie de politique énergétique territoriale prenant en compte les enjeux environnementaux, économiques et sociaux de développement territorial ;
- La réalisation d'études de cas visant à évaluer globalement un projet sur le plan technique environnemental et économique.

RNCP42033BC03 — Proposer et mettre en œuvre des méthodes d'ingénierie, de gestion et de traitement des rejets avec une vision stratégique globale

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et mobiliser des connaissances scientifiques (caractérisation des rejets (eau, air, déchets), impacts environnementaux, risques industriels), et techniques de valorisation de déchets dans le cadre de ses missions ;
- Concevoir et dimensionner des unités de traitement (filière de traitement d'eaux résiduelles, traitement des gaz...) ou d'installations de traitement de déchets (plateforme de compostage, digesteur...) ;
- Avoir une vision énergétique globale des procédés et valoriser les sous-produits de traitement (chaleur fatale, combustion, méthanisation) ;
- Sélectionner et savoir intégrer les interlocuteurs appropriés dans les organisations territoriales ;

- Sélectionner et utiliser les outils de gestion environnementale et de diagnostic énergétique adéquates ;
- Placer le développement d' un projet dans le cadre réglementaire ;
- Prendre en compte la législation des marchés publics, les procédures d' appels d'offres et la réglementation en vigueur ;
- Concevoir et gérer des projets et coordonner les acteurs ;
- Communiquer avec efficacité et convaincre les interlocuteurs internes et externes de l' intérêt d'un projet d'écologie industrielle ;
- Maîtriser une ou plusieurs langues étrangères nécessaires à la compréhension des documentations techniques ou lors de projets internationaux ;
- Respecter les codes et les valeurs de l' entreprise ;
- Prendre en compte les innovations technologiques en situant son activité par rapport à l'état de l'art des connaissances et /ou des pratiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en entreprise (stages, contrat de professionnalisation, VAE) : Les compétences sont évaluées (à l'écrit et à l'oral) en situation réelle sur des missions ou des projets spécifiques selon une grille critériée avec apport d'éléments de preuve.

Évaluation à l'école. Les compétences sont évaluées via :

- Des contrôles écrits sur l' acquisition de connaissances de base (caractérisation des effluents (eau, air, déchets), impacts environnementaux , génie des procédés, développement durable ...) ;
- La réalisation de travaux pratiques (transfert de matière et de chaleur, opérations unitaires de traitement...), de projets de dimensionnement d'une filière de traitement d'eaux résiduelles ;
- La réalisation d' études de cas visant à évaluer globalement un projet sur le plan technique environnemental et économique ;
- la réalisation de projet intégrant des connaissances générales et transversales du développement durable et de l'ensemble des domaines de l'environnement permettant d'avoir une vue d'ensemble des problèmes.

RNCP42033BC04 — Gérer et manager un projet d'écologie industrielle et territoriale

LISTE DE COMPÉTENCES

- Assurer le management opérationnel et traduire des besoins fonctionnels en cahier des charges ;
- Identifier et mobiliser les ressources d'un champ scientifique et technique spécifique dans le cadre de ses missions ;
- Sélectionner et utiliser des logiciels de mesure de l' empreinte carbone, de systèmes de management environnemental ou d'analyse du cycle de vie ainsi que de systèmes d'information géographique et autres outils topographiques permettant de bien appréhender le contact d'un territoire ;
- Placer le développement d' un projet dans le cadre des normes et des réglementations spécifiques aux impacts environnementaux ;
- Exploiter efficacement les documentations techniques en langue anglaise ;
- Apporter des innovations techniques ou fonctionnelles permettant d'améliorer son projet en tenant compte de critères variés (budget, délai, impacts environnementaux) ;
- Rédiger des documents techniques ;
- Gérer un projet et manager une équipe ;
- Respecter les codes et valeurs de l'entreprise : respect des procédures (qualité, sécurité, santé, environnement...), des règles de gouvernance ;
- Communiquer avec des publics divers (spécialistes et non spécialistes) dans un contexte pluriculturel et/ou international ;
- Situer son projet par rapport à l'état de l'art des connaissances et /ou des pratiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en entreprise (stages, contrat de professionnalisation, VAE) : Les compétences sont évaluées (à l'écrit et à l'oral) en situation réelle sur des missions ou des projets spécifiques selon une grille critériée avec apport d'éléments de preuve.

Évaluation à l'école. Les compétences sont évaluées à l'occasion de chaque présentation (orale ou écrite), chaque soutenance de projets ou rapports de stages, d' exposés dans les différents modules. Les critères évalués sont :

- La capacité à gérer, organiser et piloter un projet ;
- La maîtrise des outils et méthodes pour la réalisation du projet ;

- La mobilisation de ressources scientifiques et techniques ;
- L'intégration des aspects économiques et financiers ;
- Le travail en équipe ;
- La capacité d'analyse et de synthèse dans la rédaction d'un rapport technique ;
- La capacité à communiquer oralement pour convaincre son auditoire.

RNCP42033BC05 — Communiquer et fédérer les acteurs autour d'un projet d'écologie industrielle et territorial

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les interlocuteurs appropriés dans les différentes organisations territoriales : acteurs institutionnels, administration techniques et/ou régaliennne (services de l'État, des Régions, des communautés en charge du développement économique local)
- Fédérer différents acteurs autour d'un projet commun (entreprises, administrations, élus, associations, citoyens...) ;
- Animer des réunions, notamment des réunions publiques dans le cadre de concertation réglementaire ou volontaire ;
- Communiquer avec efficacité, convaincre des interlocuteurs internes et externes au projet ;
- Élaborer une vision stratégique et globale assurant une prise de décision éclairée ;
- Rédiger des dossiers notamment des dossiers de montage financier, réglementaire, demande de subvention, de classement d'installations, schémas directeurs ... ; Maîtriser une ou plusieurs langues étrangères nécessaires à la compréhension des documentations techniques ou lors de projets internationaux.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en entreprise (stages, contrat de professionnalisation, VAE) : Les compétences sont évaluées (à l'écrit et à l'oral) en situation réelle sur des missions ou des projets spécifiques selon une grille critériée avec apport d'éléments de preuve.

Évaluation à l'école. Les compétences sont évaluées à l'occasion de chaque présentation (orale ou écrite), chaque soutenance de projets ou rapports de stages, d'exposés dans les différents modules. Les critères évalués sont :

- La communication orale et écrite adaptée (transmettre un message oral, rédiger un écrit professionnel clairs et bien écrits) ;
- Le travail en équipe ;
- Les capacités à gérer, organiser et piloter un projet ;
- La capacité à argumenter et défendre un point de vue.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'ingénieur de la spécialité Écologie Industrielle et Territoriale (nom d'usage) a reçu une formation lui permettant d'accéder à des métiers d'ingénierie ou de conseils dans différents secteurs d'activités, aussi bien dans le secteur industriel, les bureaux d'études et d'ingénierie, les collectivités territoriales et les associations, et ce dans le cadre de :

- Gestion optimale des ressources (matières, énergies, air, eau), et de leurs impacts (recyclage, énergies de récupération, traitement des effluents), déploiement de stratégie bas carbone ;
- Conception, dimensionnement, accompagnement, conseils, études ;
- Animation et organisation de projets territoriaux, collaboratifs et coopératifs en lien avec l'utilisation des ressources et le traitement des nuisances ;
- Management de la transition environnementale, prévention des nuisances.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Dans le cadre de la transition environnementale et énergétique, de la modération de l'usage des ressources et de la valorisation des rejets et sous-produits, les emplois de type :

- Consultant ;
- Chef de projet ;
- Chargé de mission ;
- Chargé d'affaires ;
- Chargé d'études ;
- Responsable d'exploitation ;
- Ingénieur d'études ;

- Ingénieur recherche et développement ;
- Animateur de développement local.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 688 €
Familles professionnelles (FAP)	E0X30 — Pilotes d'installation lourdes des industries de transformation et d'énergie · tension 5/5 (Très élevée) E5X70 — Techniciens des industries de process · tension 4/5 (Élevée) E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process · tension 5/5 (Très élevée) G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel · tension 5/5 (Très élevée) G1X78 — Techniciens et agents de maîtrise en distribution et assainissement d'eau et gestion des déchets · tension 5/5 (Très élevée) H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production · tension 4/5 (Élevée) H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel · tension 3/5 (Modérée) N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement · tension 5/5 (Très élevée) N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) · tension 5/5 (Très élevée) T4X62 — Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	50 918
Jugés difficiles à recruter	37 %
Emplois saisonniers	13 %
Familles professionnelles (FAP)	E0X30 — Pilotes d'installation lourdes des industries de transformation et d'énergie E5X70 — Techniciens des industries de process E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel G1X78 — Techniciens et agents de maîtrise en distribution et assainissement d'eau et gestion des déchets H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) T4X62 — Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Cette certification est ouverte aux étudiants ayant obtenu un niveau de qualification de niveau 5 (classes préparatoires, licences scientifiques ou niveau équivalent).

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Il est requis un niveau minimum (B2 ou B1 du cadre européen commun de référence pour les langues, selon la voie d'accès à la certification) attesté en langue anglaise (pouvant être adapté pour les publics en situation de handicap), ainsi que la justification d'une expérience à l'international (1 semestre ou 3 mois selon la voie d'accès à la certification) et d'une expérience en milieu professionnel (minimum 28 semaines).

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Directeur de l'école (président du jury), directeur adjoint chargé de la formation, directeur adjoint chargé des relations entreprises, directeur adjoint chargé des relations internationales, responsables des études, tous les responsables de spécialités de l'école.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Directeur de l'école (président du jury), le représentant VAE de l'école et un comité d'experts constitué au minimum de 3 personnes dont la majorité sont des enseignants-chercheurs et dont au moins deux sont issus du monde professionnel.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/08/2031

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP38675

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42033/>